



Coordination des Syndicats CGT

AIR LIQUIDE

AIR LIQUIDE DCVM

« CHRONIQUE D'UNE FIN ANNONCEE » ?

Depuis son « éclatement » à la fin des années 90 à la filialisation de ses départements encore debout en 2011, les patrons d'aujourd'hui, estiment peut-être que l'histoire du DCVM n'a que trop duré... En tout cas, ils semblent bien pressés d'en liquider ce qui reste.

Nous ne parlons pas ici des « petits patrons » d'établissements qui n'ont d'autres prérogatives que d'appliquer les consignes.

Un jour en Chine, aujourd'hui à ALE ou au Welding, demain à Francfort ou ailleurs... La carrière balaye frontières et, à défaut de responsabilités, les états d'âme.

Ainsi la Direction Générale a-t-elle chargé ses « commis » d'annoncer un nouveau plan, frappant cette fois les ateliers de Vitry DFV, un plan dit « d'adaptation à la charge », des plus radicaux, pour les salariés de DFV.

Il s'agit rien moins que, d'une part de :

- Supprimer une équipe entière. (Depuis plus de 20 ans ans, les salariés travaillent en deux équipes en échange d'une prime)
- Remplacer cette organisation en équipes par un horaire flexible modulable sur l'année, au gré de la répartition de charge, décidée par la Direction entre ses divers centres de fabrication.
En clair, une authentique astreinte qui cache son nom, sans la moindre compensation salariale.

D'autre part, ne pas remplacer les licenciements, les départs à la retraite, et autres, enregistrés ou à venir...

Mais surtout, aucun investissement d'envergure n'est envisagé à DFV, alors que le Groupe achève un centre de fabrication gigantesque dans les Emirats, qui aura une capacité plus du double de celle de DFV.

Qu'advient-il de DFV une fois que ce centre sera opérationnel ?

La baisse de charge pour Vitry DFV sera significative dès Mars 2014.

Sachant que la fabrication dépend pour beaucoup des commandes passées par l'Ingénierie, on peut s'interroger :

- Soit Champigny n'a pas de projet (fin 2013 et début 2014) et, donc, ne passe pas de commande à DFV,
- Soit Champigny à des projets mais passe commande à d'autres que DFV

Dans l'une ou l'autre hypothèse, le manque de charge pour Vitry est lié à la situation de Champigny.

En cette fin d'année 2013, les équipes de Standard Plant vont réintégrer le site de Champigny. Il est évident que, ce déménagement terminé, il sera question d'une réorganisation (optimisation des ressources, baisse de la charge, meilleure imbrication des équipes... Et autres foutaises du genre. Tout ce qui sera bon pour justifier une baisse d'effectifs) **et remise en cause des accords locaux** (intéressement, horaires...) **même si cela n'aura rien à voir avec la baisse de charge.**

Tant que les seuls intérêts financiers guideront la politique industrielle du Groupe, les études seront délocalisées à Cracovie ou Dehli, les fabrications en chine ou aux émirats.

La conséquence sera de « charger » les bureaux et les ateliers de pays dits à bas couts et droits sociaux, la conséquence sera l'absence de charge pour Champigny et Vitry.

Le prétexte pour justifier un nouveau plan d'adaptation à la charge sera tout trouvé.

Les nouvelles lois publiées en juin 2013 (dites de « sécurisation de l'emploi) limitent les actions possibles dans les instances élues du personnel (CCE, CE, CHSCT, DP) en limitant fortement les délais de négociation.

Vos élus ne peuvent agir efficacement qu'avec votre appui. Pour être clair, si les salariés de Vitry n'avaient pas « occupé » la salle de réunion, la consultation et les négociations auraient été considérées ouvertes et expédiées dans les 15 jours (délai imposé par la loi actuelle). Au prétexte que « pas d'avis émis, vaut avis »... les négociations auraient été closes et les décisions unilatérales de la Direction appliquées.

Le « *plan d'adaptation à la charge 2014* » est donc très préoccupant pour l'avenir de Vitry DFV, car aucun dispositif, développement ou investissement permettant de relancer l'activité de DFV n'est annoncé.

Comment croire alors à l'efficacité des mesures proposées par la Direction, pour la pérennité de DFV alors que le Groupe construit dans les Emirats un atelier dont les capacités de fabrication sont 2 à 3 fois plus grandes que celle de Vitry.

Nous avons vu, que ce plan était également préoccupant pour ALE dont la charge 2014 n'est pas assurée. Les élus ont donc demandé la réunion extraordinaire du CCE ALE dans le cadre de la procédure dite du « droit d'alerte ».

La Direction a cette demande en main et doit réunir le CCE dans les délais les plus courts.

La précipitation avec laquelle elle veut expédier la consultation et les négociations sur son plan « VITRY DFV 2014 » relève du « coup monté ».

Aujourd'hui vos élus CGT mettent en évidence ces absurdités, mais leurs marges de manœuvre sont réduites notamment à cause des nouvelles lois.

Si la coordination avec les autres syndicats est souhaitable, sans votre appui, nous ne pourront pas grand-chose.

N'attendons pas le départ de tous nos emplois vers des pays émergents, et surtout « low cost », pour réagir.